



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20250108

Domaine : 4.5

Date de convocation : 7 février 2025

Date de l'affichage : 7 février 2025

Date d'affichage de la délibération : 14 février 2025

Objet: 08 - Recensement 2025 de la population : fixation de la rémunération des agents recenseurs

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Françoise ROMANETTI, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Agnès LUXIN, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Sylvie MORELLE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Madame Joëlle MARTINEZ a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Alain SACCHETTI a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Jennifer THEUREAUX
- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Madame Nicole THENIN
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES

Madame Sylvie MORELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 26
- Votants : 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Chantal BAGGIO, adjointe au Maire chargée des Affaires générales, personnel communal, actions sociales et santé,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission Affaires générales, personnel communal, actions sociales et santé,

CONSIDERANT que la collecte du recensement de la population 2025 se déroule du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2025,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20250213-20250108-DE
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025

CONSIDERANT que trois agents recenseurs ont été recrutés,

CONSIDERANT que pour réaliser ce recensement, la dotation forfaitaire allouée par l'INSEE s'élève à 3 249 € pour l'année 2025 (3 372 € en 2024),

CONSIDERANT qu'au cours de cette campagne de recensement, 647 logements seront recensés (617 en 2024),

CONSIDERANT que la réduction de la dotation forfaitaire de recensement allouée cette année par l'INSEE et l'augmentation du nombre de logements à recenser entraînent une baisse de la rémunération des agents recenseurs,

CONSIDERANT qu'afin de compenser cette baisse de revenu pour les agents recenseurs, la ville propose, à titre dérogatoire et exceptionnelle, de maintenir leur rémunération au même niveau qu'en 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE

FIXE pour l'année 2025 la rémunération des agents recenseurs à 5,46 € par logement recensé, correspondant au repérage du logement (lors de la tournée de reconnaissance, une semaine avant le début de la campagne), à la remise (ou dépôt dans les boîtes aux lettres pour les habitations individuelles) puis au retrait en main propre de la notice de recensement au domicile de l'habitant, ainsi que les éventuelles relances en cas de non-réponse.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France